

CC DU PAYS DES ACHARDS
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 24850053000147
Poste comptable : SGC LES SABLES D'OLONNE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget annexe : ZONES D'ACTIVITÉS

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	42
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	46
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	20494

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	9527762.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	210.22
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	26.44
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	795.22
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-695.22

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RESULTATS (1)

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	6 565 938,35	7 314 110,20		-449 191,62	A1	298 980,23
Investissement	2 657 877,88	3 055 550,15	(3)	-3 523 056,50	A2	-3 125 384,23
Fonctionnement	3 908 060,47	4 258 560,05	(4)	3 073 864,88	A3	3 424 364,46

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	298 980,23
Investissement	A2 + B2	-3 125 384,23
Fonctionnement	A3 + B3	3 424 364,46

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 014 060,00	6 139 444,23
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 125 384,23	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 139 444,23	6 139 444,23
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 966 136,46	3 541 772,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 424 364,46
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 966 136,46	6 966 136,46
TOTAL DU BUDGET (4)		13 105 580,69	13 105 580,69

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

TOTAL	3 200 000,00	0,00	3 014 060,00	3 014 060,00	3 014 060,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 125 384,23
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 139 444,23
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 499 208,71	0,00	3 313 246,35	3 313 246,35	3 313 246,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	168 297,64	0,00	168 320,00	168 320,00	168 320,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88

TOTAL	6 723 056,50	0,00	6 139 444,23	6 139 444,23	6 139 444,23
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 139 444,23
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

-342 122,12

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 655 510,08	0,00	3 660 938,58	3 660 938,58	3 660 938,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 63 297,65	0,00	647 320,00	647 320,00	647 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 818 807,73	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	4 308 258,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 818 807,73	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	4 308 258,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88

TOTAL	7 874 357,88	0,00	6 966 136,46	6 966 136,46	6 966 136,46
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 966 136,46
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 574 688,00	0,00	527 712,00	527 712,00	527 712,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	540,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
Total des recettes de gestion courante		1 600 228,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 600 493,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

TOTAL	4 800 493,00	0,00	3 541 772,00	3 541 772,00	3 541 772,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 424 364,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 966 136,46
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-342 122,12
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	14 060,00	0,00	14 060,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		3 000 000,00	3 000 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 060,00	3 000 000,00	3 014 060,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 125 384,23
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 139 444,23
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 660 938,58		3 660 938,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	647 320,00	0,00	647 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		2 657 877,88	2 657 877,88
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 308 258,58	2 657 877,88	6 966 136,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 966 136,46
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 313 246,35	0,00	3 313 246,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	168 320,00	0,00	168 320,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		2 657 877,88	2 657 877,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 481 566,35	2 657 877,88	6 139 444,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 139 444,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	527 712,00		527 712,00
71	Production stockée (ou déstockage)		3 000 000,00	3 000 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	14 060,00	0,00	14 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le **26** **180** **154C**
ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_154C-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	541 772,00		
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			3 424 364,46
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			6 966 136,46

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 200 000,00	0,00	0,00	3 014 060,00	3 014 060,00	0,00	3 014 060,00	3 014 060,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		14 060,00	14 060,00		14 060,00	14 060,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	0,00	14 060,00	14 060,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	0,00	14 060,00	14 060,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									3 125 384,23

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								6 139 444,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 723 056,50	0,00	6 139 444,23	6 139 444,23	6 139 444,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 499 208,71	0,00	3 313 246,35	3 313 246,35	3 313 246,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	168 297,64	0,00	168 320,00	168 320,00	168 320,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

TOTAL

ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					6 139 444,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 200 000,00	0,00	0,00	3 014 060,00	3 014 060,00	0,00	3 014 060,00	3 014 060,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		14 060,00	14 060,00		14 060,00	14 060,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		8 340,00	8 340,00		8 340,00	8 340,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		5 720,00	5 720,00		5 720,00	5 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	III = I + II
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	0,00	14 060,00	14 060,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	0,00	14 060,00	14 060,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
3351	Terrains	3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 200 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP

ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP

2026
ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 723 056,50	0,00	6 139 444,23	6 139 444,23	6 139 444,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 499 208,71	0,00	3 313 246,35	3 313 246,35	3 313 246,35
1641	Emprunts en euros	3 499 208,71	0,00	3 313 246,35	3 313 246,35	3 313 246,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	168 297,64	0,00	168 320,00	168 320,00	168 320,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	168 297,64	0,00	168 320,00	168 320,00	168 320,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 667 506,35	0,00	3 481 566,35	3 481 566,35	3 481 566,35
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88
3351	Terrains	3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 055 550,15		2 657 877,88	2 657 877,88	2 657 877,88

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 874 357,88	0,00	0,00	6 966 136,46	6 966 136,46	0,00	6 966 136,46	6 966 136,46
011	Charges à caractère général (3)	4 655 510,08	0,00	0,00	3 660 938,58	3 660 938,58	0,00	3 660 938,58	3 660 938,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	163 297,65	0,00	0,00	647 320,00	647 320,00	0,00	647 320,00	647 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 818 807,73	0,00	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 818 807,73	0,00	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 055 550,15			2 657 877,88	2 657 877,88		2 657 877,88	2 657 877,88
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 055 550,15			2 657 877,88	2 657 877,88		2 657 877,88	2 657 877,88
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

Pour

ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									6 966 136,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 800 493,00	0,00	3 541 772,00	3 541 772,00	3 541 772,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 574 688,00	0,00	527 712,00	527 712,00	527 712,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	540,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
Total des recettes de gestion des services		1 600 228,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 600 493,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

3 424 364,46

Total des recettes de fonctionnement cumulées

6 966 136,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 874 357,88	0,00	0,00	6 966 136,46	6 966 136,46	0,00	6 966 136,46	6 966 136,46
011	Charges à caractère général (4)	4 655 510,08	0,00	0,00	3 660 938,58	3 660 938,58	0,00	3 660 938,58	3 660 938,58
6015	Terrains à aménager	4 003 850,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6045	Achats études et prestations de services	100 496,00	0,00		3 263 761,58	3 263 761,58	0,00	3 263 761,58	3 263 761,58
605	Achats de matériel, équip. et travaux	483 415,00	0,00		325 770,00	325 770,00	0,00	325 770,00	325 770,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	61 956,00	0,00		62 900,00	62 900,00	0,00	62 900,00	62 900,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
63512	Taxes foncières	5 793,00	0,00		7 207,00	7 207,00	0,00	7 207,00	7 207,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	163 297,65	0,00	0,00	647 320,00	647 320,00	0,00	647 320,00	647 320,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	168 297,64	0,00		168 320,00	168 320,00	0,00	168 320,00	168 320,00
65822	Reversement excédent budgets annexes	0,00	0,00		479 000,00	479 000,00	0,00	479 000,00	479 000,00
65888	Autres	-5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 818 807,73	0,00	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 818 807,73	0,00	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58	0,00	4 308 258,58	4 308 258,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 055 550,15			2 657 877,88	2 657 877,88		2 657 877,88	2 657 877,88
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00			2 657 877,88	2 657 877,88		2 657 877,88	2 657 877,88
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain)	3 055 550,15			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 055 550,15			2 657 877,88	2 657 877,88		2 657 877,88	2 657 877,88

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 800 493,00	0,00	3 541 772,00	3 541 772,00	3 541 772,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 574 688,00	0,00	527 712,00	527 712,00	527 712,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 574 688,00	0,00	527 712,00	527 712,00	527 712,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748371	DETR	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	540,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
75738	Autres	0,00	0,00	14 060,00	14 060,00	14 060,00
75888	Autres	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 600 228,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 600 493,00	0,00	541 772,00	541 772,00	541 772,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain)	3 200 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 313 246,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 313 246,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	14 060,00	0,00	0,00		14 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 060,00	0,00	0,00		14 060,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	168 320,00	0,00	0,00		3 481 566,35
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 313 246,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	168 320,00	0,00	0,00		168 320,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
 Reçu en préfecture le 17/03/2026
 Publié le 9
 ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	14 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	8 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	5 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	168 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	168 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 060,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 340,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 720,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 320,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 320,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	4 308 258,58	0,00	0,00		4 308 258,58
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 660 938,58	0,00	0,00		3 660 938,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	647 320,00	0,00	0,00		647 320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	541 772,00	0,00	0,00		541 772,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	527 712,00	0,00	0,00		527 712,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	14 060,00	0,00	0,00		14 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	4 308 258,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	3 263 761,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	325 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	62 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	7 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	168 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	479 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	541 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	527 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	14 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 308 258,58
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 263 761,58
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 770,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 900,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 207,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 320,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 772,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 712,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 060,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026



Publié le

ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					0,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		40,00	7,00	47,00	41,00	6,00	47,00
Adjoint administratif territorial	C	12,00	3,00	15,00	14,00	1,00	15,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	2,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Agent N	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		40,00	87,00	127,00	68,00	59,00	127,00
Adjoint TECH territorial	C	14,00	19,00	33,00	32,00	1,00	33,00
Adjoint TECH territorial principal de 1ère classe	C	2,00	7,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint TECH territorial principal de 2ème classe	C	5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent N	C B	2,00	56,00	58,00	0,00	58,00	58,00

Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	8,00	10,00	4,00	6,00	10,00
Agent N	C A	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	0,00	8,00	4,00	4,00	8,00
Educateur territorial des A.P.S	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	31,00	44,00	30,00	14,00	44,00
Adjoint territorial d'ANIM	C	6,00	16,00	22,00	21,00	1,00	22,00
Adjoint territorial d'ANIM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'ANIM principal de 2ème classe	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent N	C	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00	13,00
Animateur	B	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		106,00	133,00	239,00	150,00	89,00	239,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le



ID : 085-248500530-20260311-RGLT_26_180_54C-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 125 384,23	-3 125 384,23
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 125 384,23	-3 125 384,23

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 125 384,23	-3 125 384,23
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-3 125 384,23	-3 125 384,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/02/2026

Présenté par Dominique DURAND (1),

A LES ACHARDS, le 11/03/2026

Délibéré par l'assemblée l'assemblée(2), réunie en session Ordinaire

A LES ACHARDS, le 11/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANUEL	
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	
LAUNAY JEAN-MICHEL	
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MONIOT BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

NATIVELLE JOSIANE	
ONILLON MICKAEL	
PAGEAUD PATRICE	
PAILLUSSON MICHEL	
PAJOT SEBASTIEN	
PEROCHEAU JEAN-FRANCOIS	
PERROCHEAU JOEL	
POTEREAU PEGGY	
PRUVOST LYNDA	
RAPITEAU GUY	
RENAUD SARAH	
RETAILLEAU DIDIER	
VALLA MICHEL	

Certifié exécutoire par Dominique DURAND (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2026, et de la publication le 12/03/2026

A LES ACHARDS, le 11/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32

Membres présents : 25

Date de la convocation :

Nombre de votants : 25

05/03/2026

Présents

Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Nathalie FRAUD, Bernard GAUVRIT, Chantal GUERINEAU, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Mickaël ONILLON, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PEROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés

Emmanuel FERRE et Cécile GUILLOTEAU.

Absents

Jean-Michel LAUNAY, Guillaume MALLARD, Raphaël MOUSSET, Guy RAPITEAU et Sarah RENAUD.

Secrétaire de
réunion

Michel VALLA

**Délibération
RGLT_26_179_53**

**BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS -
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025**

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle qu'une fois le compte financier unique approuvé par l'Assemblée, les résultats doivent être affectés. Ainsi, conformément à l'instruction comptable M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2025 à la suite de l'adoption du compte financier unique ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2025 s'établissent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	3 908 060,47	2 657 877,88
RECETTES	4 258 560,05	3 055 550,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	350 499,58	397 672,27
RÉSULTAT ANTERIEUR REPORTÉ	3 073 864,88	-3 523 056,50
RÉSULTAT DE CLÔTURE	3 424 364,46	-3 125 384,23

La proposition d'affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026 est la suivante :

- Chapitre R/002 (recettes de fonctionnement) : + 3 424 364,46 €
- Chapitre D/001 (dépenses d'investissement) : - 3 125 384,23 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et L.2311-11 ;

Vu les instructions budgétaires M57 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver l'affectation du résultat 2025 du compte financier unique du budget annexe Zones d'activités comme suit :
 - Chapitre R/002 (recettes de fonctionnement) : + 3 424 361,46 € ;
 - Chapitre D/001 (dépenses d'investissement) : - 3 125 384,23 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Monsieur le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD

Le secrétaire de séance,
Monsieur Michel VALLA



Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits,
Pour copie conforme au registre
Acte publié sur le site internet de la
Communauté de communes du Pays des Achards le 13 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32

Membres présents : 25

Date de la convocation :

Nombre de votants : 25

26/02/2026

Présents

Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Nathalie FRAUD, Bernard GAUVRIT, Chantal GUERINEAU, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Mickaël ONILLON, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PEROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés

Emmanuel FERRE et Cécile GUILLOTEAU.

Absents

Jean-Michel LAUNAY, Guillaume MALLARD, Raphaël MOUSSET, Guy RAPITEAU et Sarah RENAUD.

Secrétaire de
réunion

Michel VALLA

**Délibération
RGLT_26_180_54**

**BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS - VOTE DU
BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle à l'Assemblée que dans le prolongement du débat sur les orientations budgétaires du 25 février 2026, le budget primitif 2026 du budget annexe « Zones d'activités » de la Communauté de communes du Pays des Achards s'établit selon les modalités présentées ci-dessous ;

- Le budget annexe « Zones d'activités » est construit à partir de la nomenclature comptable M57 ;
- Le budget annexe « Zones d'activités » s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire.

A titre d'information, le budget primitif 2026 pour le budget annexe « Zones d'activités » s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	6 966 136,46 €	6 139 444,23 €
DÉPENSES	6 966 136,46 €	6 139 444,23 €

Conformément aux dispositions de la nomenclature M57, il est proposé au Conseil communautaire de déléguer à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, Monsieur le Président informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes du Pays des Achards approuvé par la délibération N° RGLT_23_838_166 du Conseil communautaire du 22 novembre 2023 ;

Vu la délibération n° RGLT_26_100_21 du Conseil communautaire du 25 février 2026 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires ;

Considérant la maquette budgétaire, ci-annexée ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget primitif de l'exercice 2026 du budget annexe « Zones d'activités » tel que présenté dans la maquette jointe ;**
- **D'autoriser Monsieur Le Président, à l'intérieur de chaque section du budget annexe « Zones d'activité », tant en investissement qu'en fonctionnement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;**
- **D'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.**

Monsieur le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD

Le secrétaire de séance,
Monsieur Michel VALLA



Fait et délibéré le 13 mars 2026, à 18h00, en séance publique et an que susdits,
Pour copie conforme au registre
Acte publié sur le site internet de la
Communauté de communes du Pays des Achards le 13 mars 2026

PAYS DES ACHARDS
communauté de communes

COMPTES
FINANCIERS
UNIQUES
2025

BUDGETS
PRIMITIFS
2026



AVANT-PROPOS

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le compte financier unique (CFU) est un document qui se substitue au compte de gestion, établi par le comptable public et au compte administratif établi par l'ordonnateur.

Après une expérimentation, la loi de finances pour 2024 généralise le compte financier unique au plus tard au titre de l'exercice 2026. La Communauté de communes du Pays des Achards a choisi de le mettre en place pour les comptes de l'exercice 2025.

La mise en place du CFU permet :

- de favoriser la lisibilité de l'information financière en regroupant dans un même document les données budgétaires et patrimoniales ;
- de simplifier le processus administratif entre l'ordonnateur et le comptable ;
- d'aboutir à une confection 100 % dématérialisée des documents.

La note de présentation brève et synthétique présente le projet du compte financier unique 2025 ainsi que le projet de budget primitif 2026 qui a été établi conformément aux orientations budgétaires proposées lors du Conseil communautaire du 25 février 2026.

La Communauté de communes du Pays des Achards dispose de 7 budgets :

- Le budget principal ;
- Le budget annexe Assainissement ;
- Le budget annexe SPANC ;
- Le budget annexe Ordures ménagères ;
- Le budget annexe Office de tourisme ;
- Le budget annexe Centre aquatique ;
- Le budget annexe Zones d'activités.

Il est rappelé que les informations financières essentielles ont été détaillées dans le Débat sur les Orientations Budgétaires :

- Le contexte économique ;
- L'épargne ;
- Les dépenses et recettes d'équipements ;
- Les dépenses et recettes de fonctionnement ;
- La dette.

SOMMAIRE

I - LE BUDGET PRINCIPAL

A- L'équilibre général du budget primitif

B- La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement
2. Les recettes de fonctionnement

C- La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement
2. Les recettes d'investissement

II - LES BUDGETS ANNEXES

A- Le budget Assainissement

B- Le budget SPANC

C- Le budget Ordures ménagères

D- Le budget Office de tourisme

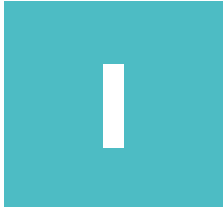
E- Le budget Centre aquatique

F- Le budget Zones d'activités

III - LA BALANCE GENERALE

A- Budget consolidé du Compte financier unique 2025

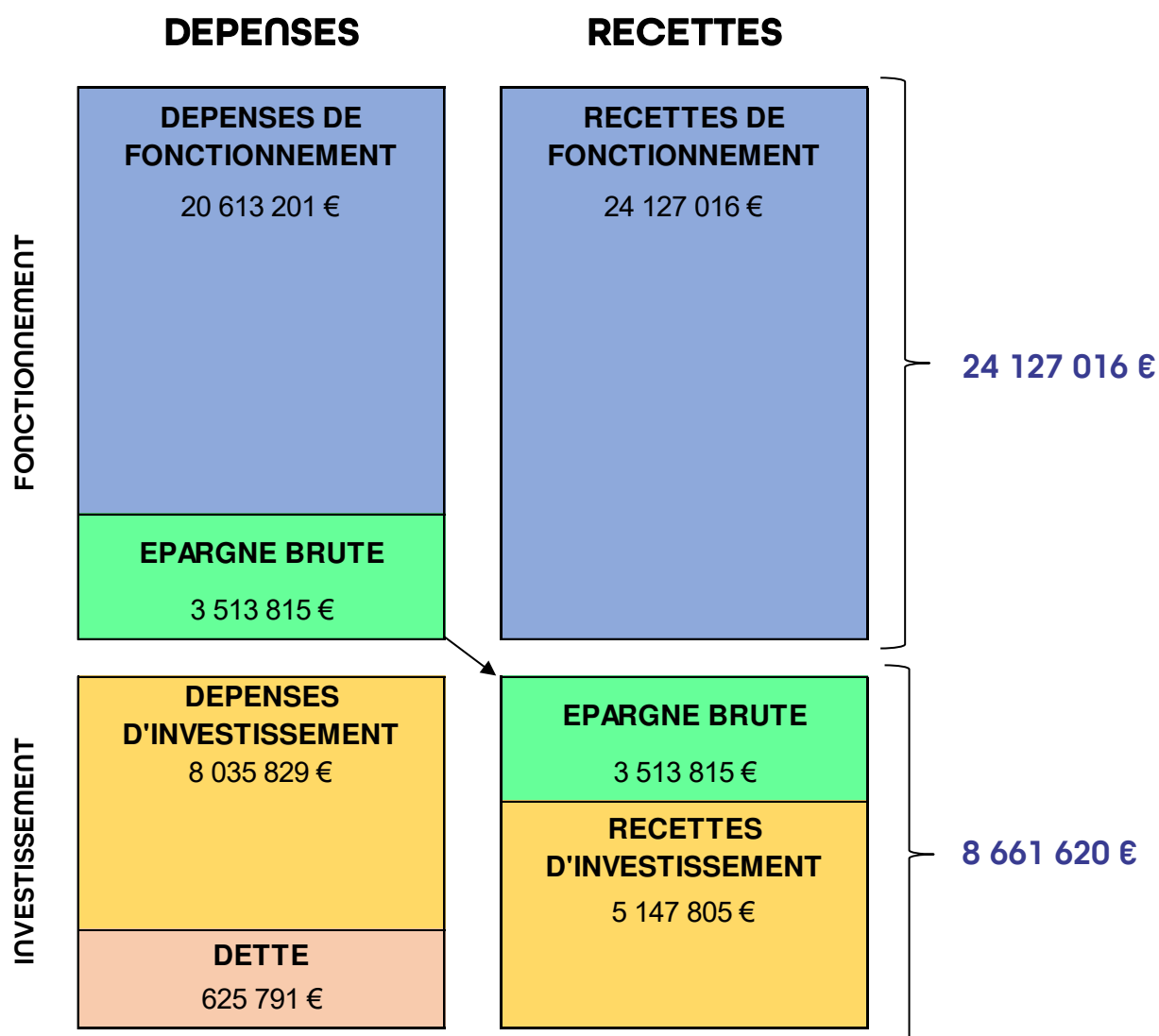
B- Budget consolidé du Budget primitif 2026



LE BUDGET PRINCIPAL

L'EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le montant s'élève à 32 788 636€ (+0,03% par rapport au budget cumulé 2025)



1 - Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
OPERATIONS REELLES	17 678 574,86	17 480 985,21	18 562 621,26	6,19%	
011 - Charges à caractères général	3 131 956,38	3 018 478,29	3 218 634,95	6,63%	Variation influencée en partie par l'inflation et des dépenses nouvelles. - Pôle ressources : assurances +10 k€, dommage-ouvrage complexe de BSLR +23 k€, frais de formation des apprentis +20 k€ (informatique, restaurant scolaire et PICS) ; - Pôle attractivité : loyers versés aux communes pour les bibliothèques + 7,8 k€ ; - Pôle enfance-jeunesse : audit CTG 12,9 k€ ; - Pôle Infrastructures et aménagements : maintenance des bâtiments +6 k€, électricité + 22 k€, maintenance des logiciels + 20 k€, frais de télécommunication + 9 k€.
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 382 386,32	8 372 095,45	8 633 739,00	3,13%	L'évolution de ces dépenses s'explique par : - L'effet du Glissement Vieillesse de Technicité (GVT, + 2,2 %/an) ; - La création d'un poste à compter de juillet 2026 ; - L'obligation d'une participation forfaitaire de 15 € par agent et par mois pour la complémentaire santé labellisée (+ 26 k€ en 2026) ; - L'évolution des cotisations patronales CNRACL à compter de 2025, le taux va évoluer de + 12 points sur 4 ans (3 points/an, +100 k€/an) ; - CNP : assurance statutaire + 38 k€.
014 - Atténuations de produits	2 881 699,00	2 881 502,85	3 315 055,00	15,05%	- Dotation de solidarité communautaire (DSC) inscrit dans le pacte fiscal et financier 2022-2026 : 2,3 M€ en 2026 (+ 3%) ; - Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) 460 k€ ; - Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) 158k€.
65 - Autres charges de gestion courante	3 127 978,34	3 074 011,00	3 309 014,37	7,64%	Subventions exceptionnelles versées pour équilibrer les budgets annexes : - Centre aquatique 750 k€ en 2026 (763k€ en 2025 / - 1,75 %) ; - Office de tourisme 387 k€ en 2026 (363k€ 2025 / + 7,8 %) ; Autres subventions versées : - Familles Rurales 264k€ en 2026 (232k€ en 2025 / + 14,27 %) ; - Organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) 895k€ en 2026 (866k€ en 2025 / + 3,78 %).
66 - Charges financières	102 998,00	86 663,80	76 852,94	-11,32%	Intérêts des emprunts
67 - Charges exceptionnelles	16 130,00	13 404,80	2 000,00	-85,08%	Prévisions de titres à annuler sur exercices antérieurs (En 2025 : remboursement d'une subvention).
68 - Provisions	35 426,82	34 829,02	7 325,00	-78,97%	Les provisions pour les créances douteuses et le compte épargne temps (CET) ont été constituées en 2024 pour atteindre aujourd'hui 5,1k€ pour les créances douteuses et 56k€ pour le CET.
OPERATIONS D'ORDRE	6 339 589,73	2 031 442,29	5 564 394,85	173,91%	
023 - Virement à la section d'investissement	4 308 136,73	-	3 513 814,85		Epargne brute
042 - Opérations d'ordre entre sections	2 031 453,00	2 031 442,29	2 050 580,00	0,94%	Amortissement des dépenses d'investissement (idem en recettes d'investissement)
TOTAL DES DEPENSES	24 018 164,59	19 512 427,50	24 127 016,11	23,65%	

2 - Les recettes de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
OPERATIONS REELLES	20 444 912,27	20 362 271,74	20 285 505,72	-0,38%	
013 - Atténuations de charges	115 706,00	115 911,78	100 000,00	-13,73%	Remboursements des arrêts maladie (non ordinaires)
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 504 199,00	3 343 211,99	3 420 697,37	2,32%	Deux principales recettes : - Facturation des services Enfance-jeunesse 1,5 M€ (- 20 k€ par rapport à 2025) ; - Reversement des salaires des agents affectés aux budgets annexes et les frais de structure 1,8 M€ (+ 94 k€ par rapport à 2025).
73 - Impôts et taxes	5 940 659,00	5 930 678,02	5 897 665,00	-0,56%	- Attribution de compensation : 1,52 M€ (+ 22 k€ par rapport à 2025) ; - FPIC : 232 k€ (-58 k€ par rapport à 2025 / - 20 %) ; - Fraction compensatoire TF/TH/CVAE : 4,1M€ (+12 k€ par rapport à 2025).
731 - Fiscalité locales	6 479 103,00	6 522 311,96	6 597 611,00	1,15%	Taxes foncières et d'habitation 5,9 k€ (+ 100 k€ par rapport à 2025), taxe GEMAPI (120 k€) et taxe de séjour (216 k€).
74 - Dotations et participations	4 005 606,67	4 002 211,57	3 433 209,50	-14,22%	Participation de la CAF en lien avec les dépenses des services de l'enfance-jeunesse pour 486k€ (517 k€ en 2025), autres subventions des organismes liées aux services Informatique, Habitat, GEMAPI, ... pour 130 k€ en 2026 (200k€ en 2025).
75 - Autres produits	343 969,60	379 433,98	820 465,96	116,23%	Loyers 342k€ et versement exceptionnel en 2026 de 479k€ du budget annexe Zones d'activités pour le remboursement des travaux de voirie sur les zones pris en charge par le budget principal (345k€) et le remboursement d'une subvention versée à une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) pour 55,2k€
76 - Produits financiers	1,00	0,46	1,00	117,39%	Les déclarations de TVA sont réalisées en nombre entier. En fin d'année, une régularisation d'arrondi est faite.
77 - Produits exceptionnels	55 668,00	68 511,98	15 855,89	-76,86%	Les produits exceptionnels correspondent aux régularisations des versements aux communes pour l'entretien des bâtiments Enfance-jeunesse 2025 et à des remboursements de sinistres en 2025.
OPERATIONS D'ORDRE	109 995,00	109 944,96	150 000,00	36,43%	
042 - Opérations d'ordre entre sections	109 995,00	109 944,96	150 000,00	36,37%	Amortissement des subventions perçues (idem en dépenses d'investissement)
002 - Excédent antérieur reporté	3 463 257,32	-	3 691 510,39		Résultat antérieur 2024 : 3 463 257,32€ + résultat 2025 affecté au 002 : 228 253,07€
TOTAL DES RECETTES	24 018 164,59	20 472 216,70	24 127 016,11	17,85%	

Résultat 2025 : +959 789,20€ + Reprise des résultats antérieurs : +3 463 257,32€

Résultat de clôture : +4 423 046,52€

Affectation :

→ Recettes d'investissement – Compte 1068 : 731 536,13€

→ Recettes de fonctionnement – Compte 002 : 3 691 510,39€

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - Les dépenses d'investissement

Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
OPERATIONS REELLES	8 340 105,78	3 577 721,11	7 825 454,94	118,73%	
13 - Subventions d'investissement	381 242,52	48 918,16	44 671,96		Remboursement de subventions suite à des trop perçus (itinéraires cyclables, passerelle)
16 - Emprunts et dettes assimilées	627 322,24	626 769,79	625 791,00		Remboursement des emprunts
20 - Immobilisations incorporelles	701 349,14	391 379,69	622 627,30		2025 : Service habitat 136 k€ : Suivi et animation du guichet habitat Service bâtiment 92 k€ : Schéma directeur immobilier énergétique Service informatique 146 k€ : Site internet, photothèque, logiciel de sensibilisation Sosafe, licences diverses 2026 : Services habitat et urbanisme 211 k€ : Suivi et animation d'un guichet habitat, évolution du PLUIH Service bâtiment 183 k€ : Schéma directeur immobilier énergétique Service informatique 225 k€ : logiciel de filtrage, messagerie, licences diverses
204 - Subventions d'équipement versées	292 719,48	204 369,66	329 535,67		2025 : Service habitat 75 k€ : subventions guichet habitat ; Service mobilité 7 k€ : bonus vélo ; Service SPANC 46 k€ : subventions réhabilitation des assainissements non collectifs ; Service prévention des déchets 1,4 k€ : subventions Ma haie bocagère. 2026 : Service habitat 143 k€ : subventions guichet habitat ; Service SPANC 76 k€ : subventions réhabilitation des assainissements non collectifs ; Participation à la construction du SDIS 95 k€.
21 - Immobilisations corporelles	969 093,91	734 883,46	1 170 007,42		2025 : Service enfance-jeunesse 130 k€, Service voirie 410 k€, Service informatique 117 k€. 2026 : Services enfance-jeunesse 165 k€ : chaudière école de SGDP, enduit du centre de loisirs de SJDL, travaux électriques restaurant scolaire de NLD ; Service voirie 500 k€ : réfection de la rue de la camamine (70 k€), investissements annuels (430 k€) ; Service informatique 294 k€ : matériels divers, infrastructure réseau, segmentation réseau, plan numérique des écoles.
23 - Immobilisations en cours	3 494 340,01	119 343,57	1 850 996,00		2026 : Equilibre de la section d'investissement
26 - Participations	4 500,00	4 500,00	56 400,00		Participation Société Energie en Pays des Achards
27 - Autres immobilisations financières	172 000,00	172 000,00	150 000,00		Avance remboursable et avance en compte-courant Agrimeth/Achards
Opération 71 - Rénovation école LCH	404,60	404,60	-		Projet soldé en 2025
Opération 73 - Cuisine intercommunale	612,00	612,00	-		Solde de l'étude de faisabilité en 2025
Opération 90 - Foyer des jeunes MART	197 196,65	134 124,07	27 972,58		Projet soldé en 2026
Opération 96 - Aménagement cyclo échangeur	101 314,48	101 313,76	-		Projet soldé en 2025
Opération 98 - Extension RS SJDL	45 652,60	5 697,93	49 639,09		Maîtrise d'œuvre et études
Opération 99 - Construction d'un pôle élémentaire et ALSH BSLR	183 726,73	111 545,68	72 561,25		Maîtrise d'œuvre et études
Opération 100 - Liaisons cyclables entre communes	17 860,00	11 976,00	30 880,00		Jalonnement véloet avant projet itinéraire cyclable Les Achards-BSLR
Opération 101 - Station de lavage	4 718,58	4 718,58	-		Projet initial soldé en 2025
Opération 103 - Création pôle maternel SFDL	20 562,27	7 482,26	13 080,00		Maîtrise d'œuvre et études
Opération 104 - Extension France services	19 733,63	19 331,16	402,47		Solde d'une étude de faisabilité
Opération 106 - Restaurant scolaire SGDP	3 000,00	3 000,00	40 000,00		Maîtrise d'œuvre et études
Opération 108 - Pôle santé LA 2ème phase	9 478,00	9 477,60	79 700,00		Maîtrise d'œuvre et travaux
Opération 110 - Ecole SGDP	1 740,00	420,00	21 320,00		Travaux
Opération 111 - Révision générale du PLUIH	-	-	1 000,00		Frais d'insertion
Opération 112 - Esplanade de la gare	143 505,00	-	332 500,20		Travaux
Autorisation de programme 2023001 Création pôle maternel SFDL	178 033,94	176 575,09	66 000,00		Solde du projet
Autorisation de programme 2023002 Réhabilitation RS SJDL	120 000,00	117 526,51	860 000,00		
Autorisation de programme 2024001 Construction d'un pôle élémentaire et ALSH BSLR	600 000,00	571 351,54	1 380 370,00		
Autorisation de programme 2025001 Construction d'une aire de lavage aux ateliers	50 000,00	-	-		Annulation de l'autorisation de programme
OPERATIONS D'ORDRE	421 495,00	421 299,00	550 000,00	30,55%	
040 - Opérations d'ordre entre sections	109 995,00	109 944,96	150 000,00		Amortissement des subventions perçues (idem en recettes de fonctionnement)
041 - Opérations patrimoniales	311 500,00	311 354,04	400 000,00		Ecritures d'inventaire pour imputer les frais d'études et de publication sur les comptes définitifs (idem en recettes d'investissement)
001 - Déficit antérieur reporté	-	-	286 165,39		
TOTAL DES DEPENSES	8 761 600,78	3 999 020,11	8 661 620,33	116,59%	

2 – Les recettes d'investissement

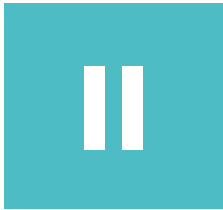
Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
OPERATIONS REELLES	1 966 723,54	1 226 810,64	2 697 225,48	119,86%	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	-	-		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	282 152,54	294 078,82	160 980,00		2025 : FCTVA : 213 k€ ; Taxe d'aménagement : 80 k€. 2026 : Solde du FCTVA 2025 : 139 k€ ; Taxe d'aménagement 21 k€.
1068 - Affectation du résultat de fonctionnement	101 169,57	101 169,57	731 536,13		
13 - Subventions d'investissement	1 375 971,42	671 211,95	1 756 886,31		2025 : Service mobilité : passerelle 322 k€, esplanade de la gare 30 k€ ; Service informatique : fibre 60 k€ ; Service habitat : guichet habitat 52 k€ ; Services enfance-jeunesse : restaurant scolaire SJDL 60 k€, complexe BSLR : 29 k€. 2026 : Service mobilité : passerelle 108 k€, esplanade de la gare 60 k€ ; Service habitat : guichet habitat 100 k€ ; Services enfance-jeunesse : complexe BSLR : 685 k€, restaurant scolaire SJDL : 215 k€, école SFDL : 167 k€.
16 - Emprunts et dettes assimilées	39 000,00	-	47 823,04		2026 : Déblocage du prêt de la CAF pour le foyer des jeunes de MART
21 - Immobilisations corporelles	56 975,01	58 413,96	-		2025 : Demande du SGC de réimputer la dépense pour l'installation de caméra dans la zone des Achards (recette compensée par une dépense au chapitre 204)
23 - Immobilisations en cours	101 455,00	101 936,34	-		2025 : Remboursement d'une avance accordée à la SAFER
27 - Autres immobilisations financières	8 728,56	8 188,80	-		2025 : Remboursement du fonds territorial de résilience
OPERATIONS D'ORDRE	6 651 089,73	2 342 796,33	5 964 394,85	154,58%	
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 308 136,73	-	3 513 814,85		
040 - Opérations d'ordre entre sections	2 031 453,00	2 031 442,29	2 050 580,00	0,94%	Amortissement des dépenses d'investissement (idem en dépenses de fonctionnement)
041 - Opérations patrimoniales	311 500,00	311 354,04	400 000,00		Ecritures d'inventaire pour imputer les frais d'études et de publication sur les comptes définitifs (idem en dépenses d'investissement)
001 - Excédent antérieur reporté	135 058,95	-	-		
TOTAL DES RECETTES	8 761 600,78	3 577 795,77	8 661 620,33	142,09%	

Résultat 2025 : - 421 224,34€ + Reprise des résultats antérieurs : +135 058,95€

Résultat de clôture : - 286 165,39€

Affectation :

→ Dépenses d'investissement – Compte 001 : 286 165,39€



LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

La Communauté de communes a pris la compétence assainissement des eaux usées en 2010. L'exploitation des stations d'épurations (15 sites) et des postes de refoulement (51 ouvrages) a été confiée à VEOLIA jusqu'au 31 décembre 2028. L'entretien des réseaux d'eaux usées, des espaces verts ainsi que la réalisation des contrôles du bon raccordement sont réalisés en régie.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	1 260 828,32 €	1 246 271,92 €	1 225 143,00 €	-1,70%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	1 034 664,22 €	1 032 536,30 €	1 003 045,00 €	-2,86%	En 2025, révision du contrat VEOLIA + 6,3%
<i>Dont Charges de personnel</i>	143 450,00 €	143 450,00 €	159 766,00 €	11,37%	2,72 équivalent temps plein (ETP) en 2025. A partir de 2026, 3 ETP sont imputés sur le budget
OPERATIONS D'ORDRE	1 266 804,11 €	584 260,21 €	1 035 953,00 €	77,31%	
<i>Dont virement à la section d'invest.</i>	681 804,11 €	- €	114 632,00 €		
TOTAL DEPENSES	2 527 632,43 €	1 830 532,13 €	2 261 096,00 €		
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	2 070 298,00 €	2 070 359,98 €	2 111 096,00 €	1,97%	
<i>Dont Produits des services</i>	2 063 483,00 €	2 063 497,52 €	2 106 200,00 €	2,07%	Redevances assainissement perçues auprès des usagers du territoire. Revalorisation tarifaire engagée depuis 2025, indexation annuelle liée à l'inflation de l'année N-1.
OPERATIONS D'ORDRE	66 980,00 €	66 973,00 €	150 000,00 €	123,97%	
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCT.	390 354,43 €	- €	- €		
TOTAL RECETTES	2 527 632,43 €	2 137 332,98 €	2 261 096,00 €		

Résultat 2025 : +306 800,85€ + Reprise des résultats antérieurs : +390 354,43€

Résultat de clôture : +697 155,28€

Affectation en recette d'investissement – Compte 1068 : 697 155,28€

La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Observations
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	1 437 954,63 €	1 232 254,35 €	1 342 043,43 €	8,91%	
<i>Dont Immobilisations incorporelles</i>	72 077,00 €	40 634,00 €	67 080,00 €	65,08%	Maîtrise d'œuvre et études
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	659 009,63 €	547 930,15 €	903 465,11 €	64,89%	Création de tabourets, mises à niveau de regards, renouvellement de postes de refoulement, réhabilitation de réseaux
<i>Dont opération 87 - STEP LMA/SGDP</i>	51 554,00 €	47 266,00 €	84 088,00 €	77,90%	Maîtrise d'œuvre et études
OPERATIONS D'ORDRE	216 980,00 €	195 694,40 €	300 000,00 €	53,30%	
REPRISE DU DEFICIT D'INVEST.	56 297,04 €	- €	548 822,00 €		Affectation du résultat
TOTAL DEPENSES	1 711 231,67 €	1 427 948,75 €	2 190 865,43 €		
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	294 427,56 €	222 442,18 €	1 004 912,43 €		
<i>Dont Affectation du résultat de fonct.</i>	182 680,19 €	182 680,19 €	697 155,28 €		Affectation du résultat
<i>Dont subventions</i>	43 938,48 €	38 636,52 €	194 337,31 €		Subventions Agence de l'eau
<i>Dont emprunt</i>	61 038,89 €	- €	113 419,84 €		
OPERATIONS D'ORDRE	1 416 804,11 €	712 981,61 €	1 185 953,00 €		
<i>Dont virement de la section de fonct.</i>	681 804,11 €	- €	114 632,00 €		
TOTAL RECETTES	1 711 231,67 €	935 423,79 €	2 190 865,43 €		

Résultat 2025 : -492 524,96€ + Reprise des résultats antérieurs : -56 297,04€

Résultat de clôture : -548 822€

Affectation en dépense d'investissement – Compte 001 : 548 822€

LE BUDGET ANNEXE « SPANC »

Le SPANC est en charge de la gestion des systèmes d'assainissement individuel.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	42 189,67 €	41 954,15 €	48 962,60 €	16,71%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	7 139,00 €	6 918,29 €	7 502,60 €	8,45%	
<i>Dont Charges de personnel</i>	34 730,00 €	34 726,66 €	40 820,00 €	17,55%	0,75 équivalent temps plein (ETP) en 2025. A partir de 2026, 0,9 ETP est imputé sur le budget
OPERATIONS D'ORDRE	14 217,04 €	1 650,00 €	11 436,61 €	593,13%	
<i>Dont virement à la section d'invest.</i>	12 567,04 €	- €	11 436,61 €		
TOTAL DEPENSES	56 406,71 €	43 604,15 €	60 399,21 €	38,52%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	36 350,00 €	37 846,65 €	46 100,00 €	21,81%	
<i>Dont Produits des services</i>	36 350,00 €	37 845,45 €	46 100,00 €	21,81%	En 2025 : 37 k€ de recettes liées aux contrôles En 2026 : 35,3 k€ de recettes liées aux contrôles + 10,8 k€ liées aux pénalités de non-conformité
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCT.	20 056,71 €	- €	14 299,21 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	56 406,71 €	37 846,65 €	60 399,21 €	59,59%	

Résultat 2025 : - 5 757,50€ + Reprise des résultats antérieurs : +20 056,71€

Résultat de clôture : +14 299,21€

Affectation en recette de fonctionnement – Compte 002 : 14 299,21€

La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Observations
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	29 161,20 €	- €	28 030,77 €		
<i>Dont Immobilisations incorporelles</i>	- €	- €	2 000,00 €		
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	29 161,20 €	- €	26 030,77 €		Pas d'investissement de prévu en 2026
TOTAL DEPENSES	29 161,20 €	- €	28 030,77 €		
RECETTES					
OPERATIONS D'ORDRE	14 217,04 €	1 650,00 €	11 436,61 €		
<i>Dont virement de la section de fonct.</i>	12 567,04 €	- €	11 436,61 €		
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVEST.	14 944,16 €	- €	16 594,16 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	29 161,20 €	1 650,00 €	39 467,38 €		

Résultat 2025 : +1 650€ + Reprise des résultats antérieurs : +14 944,16€

Résultat de clôture : +16 594,16€

Affectation en recette d'investissement – Compte 001 : 16 594,16€

LE BUDGET ANNEXE

« ORDURES MENAGERES »

Ce budget annexe a été créé en 2014 lors de la mise en place de la redevance incitative qui a remplacé la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM). L'équilibre financier doit être assuré par les redevances perçues auprès des usagers du territoire.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	2 077 709,04 €	2 026 304,11 €	2 115 777,31 €	4,42%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	546 741,04 €	517 602,80 €	570 635,77 €	10,25%	En 2026, +15,7 k€ dans le cadre du projet CITEO
<i>Dont Charges de personnel</i>	722 714,00 €	700 998,09 €	763 206,00 €	8,87%	En 2026, 40 k€ dans le cadre du projet CITEO (soutien à 80%)
<i>Dont Autres charges de gestion courante</i>	795 263,00 €	795 209,89 €	776 941,00 €	-2,30%	Cotisation Trivalis : 790k€ en 2025, estimation de 767 k€ en 2026 (pour rappel, 692 k€ en 2020)
OPERATIONS D'ORDRE	1 172 300,10 €	976 448,22 €	931 041,88 €	-4,65%	
<i>Dont virement à la section d'invest.</i>	194 300,10 €	- €	501 041,88 €		
TOTAL DEPENSES	3 250 009,14 €	3 002 752,33 €	3 046 819,19 €	1,47%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	2 512 078,87 €	2 513 881,31 €	2 693 853,00 €	7,16%	
<i>Dont Produits des services</i>	2 409 282,00 €	2 406 321,74 €	2 585 195,00 €	7,43%	Augmentation des tarifs de 2% en 2025 et en 2026 (50 k€). A partir de 2026, facturation du ramassage des ordures ménagères des bâtiments publics du territoire.
OPERATIONS D'ORDRE	603 000,00 €	596 906,94 €	110 000,00 €	-81,57%	
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCT.	134 930,27 €	- €	242 966,19 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	3 250 009,14 €	3 110 788,25 €	3 046 819,19 €	-2,06%	

Résultat 2025 : +108 035,92€ + Reprise des résultats antérieurs : +134 930,27€

Résultat de clôture : +242 966,19€

Affectation en recette de fonctionnement – Compte 002 : 242 966,19€

La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Observations
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	1 020 526,71 €	582 798,92 €	1 056 250,13 €	81,24%	
<i>Dont Emprunts et dettes</i>	172 500,00 €	171 632,69 €	105 000,00 €	-38,82%	
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	463 798,99 €	401 290,23 €	718 280,08 €	78,99%	2025 : Acquisition d'une BOM (356 k€) 2026 : Commande d'une nouvelle BOM (362 k€), réassort de composteurs et bacs (31 k€), pavillons de compostage (90 k€), point d'apport volontaire 15 k€)
<i>Dont Opération 113 - Aménagement d'une aire de lavage</i>	- €	- €	98 500,00 €		Maîtrise d'œuvre et études
OPERATIONS D'ORDRE	615 000,00 €	607 093,93 €	110 600,00 €	-81,78%	
TOTAL DEPENSES	1 635 526,71 €	1 189 892,85 €	1 166 850,13 €	-1,94%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	85 720,00 €	70 459,28 €	2 500,00 €		
<i>Dotations</i>	85 720,00 €	70 459,28 €	2 500,00 €		Solde du FCTVA 2025
OPERATIONS D'ORDRE	1 184 300,10 €	986 635,21 €	931 641,88 €		
<i>Dont virement de la section de fonct.</i>	194 300,10 €	- €	501 041,88 €		
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVEST.	365 506,61 €	- €	232 708,25 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	1 635 526,71 €	1 057 094,49 €	1 166 850,13 €	10,38%	

Résultat 2025 : -132 798,36€ + Reprise des résultats antérieurs : +365 506,61€

Résultat de clôture : +232 708,25€

Affectation en recette d'investissement – Compte 001 : 232 708,25€

LE BUDGET ANNEXE

« OFFICE DE TOURISME »

Le budget annexe « Office de tourisme » a été créé en 2014 lors de la prise de la compétence tourisme. Ce service exerce quatre missions de service public : l'accueil, l'information, la promotion touristique et la coordination des acteurs locaux. C'est un des enjeux d'attractivité du territoire.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	386 221,40 €	375 583,15 €	403 151,30 €	7,34%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	143 926,40 €	133 833,74 €	156 810,30 €	17,17%	Ouverture d'une boutique en décembre 2025, achat de marchandises pour 8,7 k€ en 2025 et 7 k€ en 2026. Une gestion de stock est désormais nécessaire +7,7 k€ en 2026. En 2026, la nouvelle identité visuelle de l'office de tourisme sera appliquée à l'ensemble des supports de communication.
<i>Dont Charges de personnel</i>	234 015,00 €	233 524,16 €	237 842,00 €	1,85%	
OPERATIONS D'ORDRE	8 970,00 €	7 807,85 €	10 000,00 €	28,08%	
<i>Dont virement à la section d'invest.</i>	1 162,00 €	- €	- €		
TOTAL DEPENSES	395 191,40 €	383 391,00 €	413 151,30 €	7,76%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	395 191,40 €	384 551,93 €	413 151,30 €	7,44%	
<i>Dont variation du stock</i>	- €	7 757,30 €	11 257,30 €	45,12%	Une gestion de stock est nécessaire depuis l'ouverture de la boutique : stock final en 2025 : 7,7 k€, prévision du stock final en 2026 : 11 k€
<i>Dont Produits des services</i>	9 184,00 €	9 098,00 €	10 500,00 €	15,41%	Recettes prévisionnelles liées aux commissions des billetteries et de la boutique, ainsi que les recettes propres liées à la boutique
<i>Dont Subvention du Budget principal</i>	380 865,40 €	362 841,97 €	387 094,00 €	6,68%	Les recettes de la Taxe de séjour sont perçues sur le Budget principal (estimation 216 k€). A cela, il convient de déduire les attributions de compensation ainsi que les charges.
TOTAL RECETTES	395 191,40 €	384 551,93 €	413 151,30 €	7,44%	

Résultat 2025 : +1 160,93€ + Reprise des résultats antérieurs : 0€

Résultat de clôture : +1 160,93€

Affectation en recette d'investissement – Compte 1068 : 1 160,93€

La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Observations
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	17 026,82 €	15 008,52 €	12 017,08 €	-19,93%	
<i>Dont Immobilisations incorporelles</i>	16 500,00 €	14 482,92 €	2 017,08 €	-86,07%	2025 : création d'un parcours numérique LEGENDR aux Achards, et acquisition d'un logiciel de caisse
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	526,82 €	525,60 €	9 000,00 €		En 2026, dépose de la vitrophanie et pose avec la nouvelle identité visuelle
TOTAL DEPENSES	17 026,82 €	15 008,52 €	12 017,08 €	-19,93%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	- €	- €	1 160,93 €		
<i>1068 - Affectation du résultat de fonct.</i>	- €	- €	1 160,93 €		
OPERATIONS D'ORDRE	8 970,00 €	7 807,85 €	10 000,00 €		
<i>Dont virement de la section de fonct.</i>	1 162,00 €	- €	- €		
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVEST.	8 056,82 €	- €	856,15 €		
TOTAL RECETTES	17 026,82 €	7 807,85 €	12 017,08 €	53,91%	

Résultat 2025 : -7 200,67€ + Reprise des résultats antérieurs : +8 056,82€

Résultat de clôture : +856,15€

Affectation en recette d'investissement – Compte 001 : 856,15€

LE BUDGET ANNEXE

« CENTRE AQUATIQUE »

Le budget annexe a été créé en 2014 lors de la construction du centre aquatique.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	958 652,00 €	945 849,41 €	941 112,00 €	-0,50%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	400 472,00 €	392 555,74 €	376 465,00 €	-4,10%	2025 a été une année climatique plus clémente, la mise en place des mesures de réduction des consommations est efficace (ventilation, filtration, LED, calorifugeage). Les rénovations réalisées devraient permettre une nouvelle baisse des consommations en 2026.
<i>Dont Charges de personnel</i>	556 760,00 €	551 882,06 €	562 722,00 €	1,96%	
OPERATIONS D'ORDRE	411 361,93 €	116 996,12 €	401 861,93 €		
<i>Dont virement à la section d'invest.</i>	291 861,93 €	- €	291 861,93 €		
TOTAL DEPENSES	1 370 013,93 €	1 062 845,53 €	1 342 973,93 €		
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	1 062 152,00 €	1 048 382,53 €	1 032 112,00 €	-1,55%	
<i>Dont Produits des services</i>	279 144,00 €	279 193,84 €	281 620,00 €	0,87%	En 2026, prévision d'une hausse par la réaffectation des créneaux des collègues à des groupes extérieurs.
<i>Dont Subvention du Budget principal</i>	782 408,00 €	762 900,10 €	750 292,00 €	-1,65%	Pour équilibrer ce budget, une subvention du budget principal est versée
OPERATIONS D'ORDRE	16 000,00 €	14 463,00 €	19 000,00 €		
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCT.	291 861,93 €	- €	291 861,93 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	1 370 013,93 €	1 062 845,53 €	1 342 973,93 €		

Résultat 2025 : 0€ + Reprise des résultats antérieurs : +291 861,93€

Résultat de clôture : +291 861,93€

Affectation en recette de fonctionnement – Compte 002 : 291 861,93€

La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé 2025	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	1 015 588,57 €	47 266,67 €	1 058 355,02 €		
<i>Dont Immobilisations incorporelles</i>	2 484,00 €	1 003,24 €	10 000,00 €		2025 : Audit énergétique 2026 : Nouvelle version du logiciel Aquagliss
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	58 340,00 €	46 263,43 €	18 735,00 €	-59,50%	2025 : Traitement de l'air, relamping, variateur de vitesse 2026 : Renouvellement d'équipements - tapis aquagym, signalétique extérieur, refection carrelage (en attente de la facture - RAR)
OPERATIONS D'ORDRE	16 000,00 €	14 463,00 €	20 005,00 €		
TOTAL DEPENSES	1 031 588,57 €	61 729,67 €	1 078 360,02 €		
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	15 190,00 €	4 557,00 €	10 633,00 €	133,33%	
<i>Subventions d'investissement</i>	15 190,00 €	4 557,00 €	10 633,00 €		Subvention du SYDEV pour le relamping et le variateur de vitesse
OPERATIONS D'ORDRE	411 361,93 €	116 996,12 €	402 866,93 €		
<i>Dont virement de la section de fonct.</i>	291 861,93 €	- €	291 861,93 €		
REPRISE DE L'EXCEDENT D'INVEST.	605 036,64 €	- €	664 860,09 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	1 031 588,57 €	121 553,12 €	1 078 360,02 €		

Résultat 2025 : +59 823,45€ + Reprise des résultats antérieurs : +605 036,64€

Résultat de clôture : +664 860,09 €

Affectation en recette d'investissement – Compte 001 : 664 860,09€

LE BUDGET ANNEXE

« ZONES D'ACTIVITES »

Le budget annexe « zones d'activités » a été créé en 2013 et regroupe 9 zones du territoire.

La section de fonctionnement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Commentaires
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	4 818 807,73 €	852 510,32 €	4 308 258,58 €	405,36%	
<i>Dont Charges à caractère général</i>	4 655 510,08 €	822 510,31 €	3 660 938,58 €	345,09%	En 2025, acquisitions de parcelles de la Zone Sud Est T6 (639 k€) Dépenses prévues en 2026 : 565 k€ dont 150 k€ pour des travaux dans la Zone Sud Est T5 et 150 k€ pour des études et maîtrise d'œuvre de la Zone Sud Est T6
<i>Dont Autres charges de gestion courante</i>	163 297,65 €	30 000,01 €	647 320,00 €		Versement exceptionnel de 479 k€ au budget principal pour le remboursement des travaux de voirie sur les zones pris en charge par le budget principal et le remboursement d'une subvention versée à une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)
OPERATIONS D'ORDRE	3 055 550,15 €	3 055 550,15 €	2 657 877,88 €	-13,01%	
<i>Variation de stock</i>	3 055 550,15 €	3 055 550,15 €	2 657 877,88 €	-13,01%	Stock initial
TOTAL DEPENSES	7 874 357,88 €	3 908 060,47 €	6 966 136,46 €	78,25%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	1 600 493,00 €	1 600 682,17 €	541 772,00 €	-66,15%	
<i>Dont Produits des services</i>	1 574 688,00 €	1 574 613,00 €	527 712,00 €	-66,49%	En 2025, 7 ventes dans les zones Sud Est T4 (464 k€), Sud Est T5 (1 M€), SGDP (29 k€) et Commerciale (65 k€) Prévisions de 3 ventes en 2026 dans les zones Sud Est T4 (301 k€), Sud Est T5 (209 k€) et Commercial des Achards (17 k€)
OPERATIONS D'ORDRE	3 200 000,00 €	2 657 877,88 €	3 000 000,00 €	12,87%	
<i>Variation de stock</i>	3 200 000,00 €	2 657 877,88 €	3 000 000,00 €	12,87%	Stock final
REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCT.	3 073 864,88 €	- €	3 424 364,46 €		Affectation du résultat
TOTAL RECETTES	7 874 357,88 €	4 258 560,05 €	6 966 136,46 €	63,58%	

Résultat 2025 : +350 499,58€ + Reprise des résultats antérieurs : +3 073 864,88€

Résultat de clôture : +3 424 364,46€

Affectation en recette de fonctionnement – Compte 002 : 3 424 364,46€

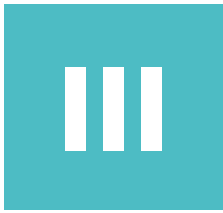
La section d'investissement

Chapitres	Budget cumulé	CFU 2025	BP 2026	Evol. CFU 2025 BP 2026	Observations
DEPENSES					
OPERATIONS REELLES	- €	- €	14 060,00 €	#DIV/0!	
<i>Subvention d'investissement</i>	- €	- €	14 060,00 €	#DIV/0!	Régularisation d'une écriture à la demande du SGC
OPERATIONS D'ORDRE	6 723 056,50 €	2 657 877,88 €	6 125 384,23 €	130,46%	
<i>Variation de stock</i>	3 200 000,00 €	2 657 877,88 €	3 000 000,00 €	12,87%	Stock final
REPRISE DU DEFICIT D'INVEST.	3 523 056,50 €	- €	3 125 384,23 €		Affectation du résultat
TOTAL DEPENSES	6 723 056,50 €	2 657 877,88 €	6 139 444,23 €	130,99%	
RECETTES					
OPERATIONS REELLES	3 667 506,35 €	- €	3 481 566,35 €		
<i>Dont emprunts</i>	3 499 208,71 €	- €	3 313 246,35 €		
OPERATIONS D'ORDRE	3 055 550,15 €	3 055 550,15 €	2 657 877,88 €		
<i>Variation de stock</i>	3 055 550,15 €	3 055 550,15 €	2 657 877,88 €	-13,01%	Stock initial
TOTAL RECETTES	6 723 056,50 €	3 055 550,15 €	6 139 444,23 €	100,93%	

Résultat 2025 : +397 672,27€ + Reprise des résultats antérieurs : - 3 523 056,50€

Résultat de clôture : - 3 125 384,23€

Affectation en dépense d'investissement – Compte 001 : 3 125 384,23€



LA BALANCE GENERALE

LE BUDGET CONSOLIDE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGETS	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	19 512 427,50	20 472 216,70	3 999 020,11	3 577 795,77
ASSAINISSEMENT	1 850 532,13	2 137 332,98	1 427 948,75	835 423,79
SPANC	43 604,15	37 846,65	-	1 650,00
ORDURES MENAGERES	3 002 752,33	3 110 788,25	1 189 892,85	1 057 094,49
OFFICE DE TOURISME	383 391,00	384 551,93	15 008,52	7 807,85
CENTRE AQUATIQUE	1 062 845,53	1 062 845,53	61 729,67	121 553,12
ZONES D'ACTIVITES	3 908 060,47	4 258 560,05	2 657 877,88	3 055 550,15
TOTAL	29 763 613,11	31 464 142,09	9 351 477,78	8 656 875,17

BUDGETS	REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	65,6%	65,1%	42,8%	41,3%
ASSAINISSEMENT	6,2%	6,8%	15,3%	9,7%
SPANC	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
ORDURES MENAGERES	10,1%	9,9%	12,7%	12,2%
OFFICE DE TOURISME	1,3%	1,2%	0,2%	0,1%
CENTRE AQUATIQUE	3,6%	3,4%	0,7%	1,4%
ZONES D'ACTIVITES	13,1%	13,5%	28,4%	35,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

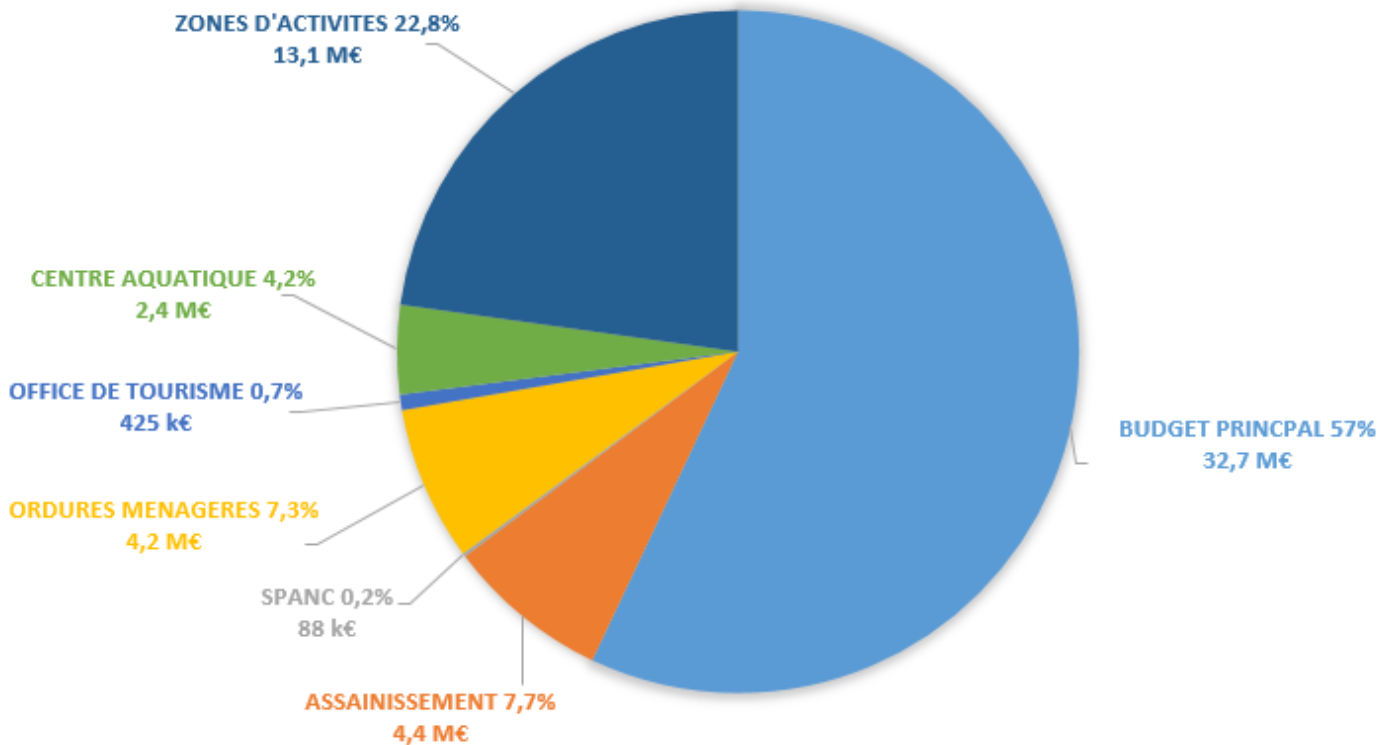
	DEPENSES		RECETTES	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget consolidé	76,1%	23,9%	78,4%	21,6%

B

LE BUDGET CONSOLIDÉ BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	GLOBAL	REPARTITION
BUDGET PRINCIPAL	24 127 016,11	8 661 620,33	32 788 636,44	57,0%
ASSAINISSEMENT	2 261 096,00	2 190 865,43	4 451 961,43	7,7%
SPANC	60 399,21	28 030,77	88 429,98	0,2%
ORDURES MENAGERES	3 046 819,19	1 166 850,13	4 213 669,32	7,3%
OFFICE DE TOURISME	413 151,30	12 017,08	425 168,38	0,7%
CENTRE AQUATIQUE	1 342 973,93	1 078 360,02	2 421 333,95	4,2%
ZONES D'ACTIVITES	6 966 136,46	6 139 444,23	13 105 580,69	22,8%
TOTAL	38 217 592,20	19 277 187,99	57 494 780,19	100,0%

BUDGET CONSOLIDÉ : 57,4 M€



CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25










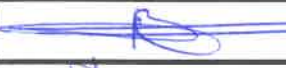


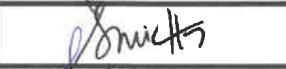

Contre : 0

Abstentions : 0





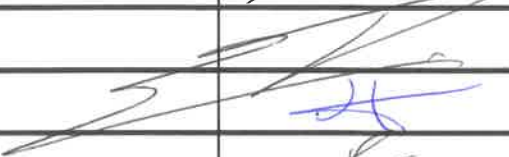




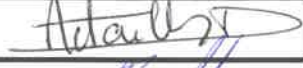

Date de convocation : 26/02/2026

Présenté par Dominique DURAND (1),
A LES ACHARDS, le 11/03/2026Délibéré par l'assemblée l'assemblée(2), réunie en session Ordinaire
A LES ACHARDS, le 11/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANUEL	Excusé
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	Excusée
LAUNAY JEAN-MICHEL	Absent
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	Absent
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MONIOT BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	Absent

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

NATIVELLE JOSIANE	
ONILLON MICKAEL	
PAGEAUD PATRICE	
PAILLUSSON MICHEL	
PAJOT SEBASTIEN	
PEROCHEAU JEAN-FRANCOIS	
PERROCHEAU JOEL	
POTEREAU PEGGY	
PRUVOST LYNDA	
RAPITEAU GUY	Absent
RENAUD SARAH	Absente
RETAILLEAU DIDIER	
VALLA MICHEL	

Certifié exécutoire par Dominique DURAND (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2026, et de la publication le 12/03/2026

A LES ACHARDS, le 11/03/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.